

Voilà, Monsieur, les jolies balivernes que la publicité me procure. »

— Assez de nos intimités, n'est-ce pas, amis lecteurs? et maintenant que nous avons prouvé à Soulayr que nous savions entretenir le public de notre personnalité et *nous servir de la Revue* pour nous-même, retournons à notre rôle de Grande utilité.

— M. Hénon, maire de Lyon, est mort à Montpellier, dans la nuit du 28 au 29 mars. Au reçu de cette nouvelle, le drapeau noir a été arboré sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville de Lyon. Les funérailles ont été faites simplement et sans faste à Montpellier, et, d'après les intentions expresses du défunt, aux frais de sa famille.

Par décret, du 23 avril, M. Barodet, a été nommé pour lui succéder.

— Un décret du président de la République, en date du 16 mars 1872, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, nomme dans la Légion d'honneur :

MM. Dime (François), ancien médecin de l'Hôtel-Dieu; Lacour (Antoine), médecin de l'hospice de l'Antiquaille.

MM. Laroyenne, second chirurgien de la 1^{re} ambulance lyonnaise; Bruch (Edouard); Levrat (Francisque); Lortet (Louis); Pernot (Charles); Viennois (Alexandre), médecin attaché à la 1^{re} ambulance; Crolas (Ferdinand), pharmacien de 1^{re} classe, attaché à la 1^{re} ambulance; Chabrières-Arlès (Maurice), vice-président du comité lyonnais de secours aux blessés, et Thomasset (Mathieu), directeur des ambulances sédentaires de Lyon.

MM. Bravais (Henri); Schaack (Jean), médecins attachés à la 2^e ambulance lyonnaise.

Le même décret élève au grade d'officier, M. Rodet (Henri), directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon et nomme chevaliers, M. Piaton, administrateur des hospices civils de Lyon, directeur des ambulances de la gare de Perrache, et M. Bergeon (Léon), de Lyon, chirurgien-major de l'ambulance volante du Bourbonnais.

— Dernièrement a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la distribution des récompenses accordées aux travaux scientifiques qui se sont produits pendant les deux ou trois dernières années.

Cette cérémonie était présidée par M. le ministre de l'instruction publique. Parmi les lauréats, figure M. Faivre, doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

M. Faivre a eu une médaille d'argent pour des travaux de physiologie végétale.

M. Ollier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a terminé la séance par une très-intéressante communication sur la greffe animale et sur la reconstitution des os par le périoste.

— En creusant le sol, derrière l'église de Saint-Nizier, pour des travaux d'utilité publique, on a mis au jour des ossements provenant de l'ancien cimetière de cette paroisse, qui occupait toute la place. Parmi les crânes qui ont été découverts, il en est un qui a présenté une particularité curieuse.

Les deux mâchoires étaient garnies d'un véritable ratelier de plomb conçu dans le même système que ceux dont on se sert actuellement, et qui, dépourvu de ressorts, se maintiennent seulement à l'aide d'une gencive artificielle dans laquelle l'os est emboîté.

— Lundi 8 avril, a eu lieu la prise de possession et la bénédiction solennelle des terrains que doit occuper la nouvelle chapelle de Notre-Dame-de-Fourvières.